



**CRE BFC**

COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**RÈGLEMENT Circuit Régional  
Tir à l'Arc à Cheval  
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ**  
Applicable durant le Circuit Régional 2023-2024

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



GAEC DE L'ESPOIR



1

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Commission Tir à l'Arc du CRE Bourgogne/ France-Comté /

[lilian.equitheria@outlook.fr](mailto:lilian.equitheria@outlook.fr) / [contact@equitation-bfc.com](mailto:contact@equitation-bfc.com)

[www.equitation-bfc.com/cre-bfc](http://www.equitation-bfc.com/cre-bfc) -



**CRE BFC**  
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

## PRÉAMBULE

Un circuit régional BFC est mis en place pour la saison du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 sous la forme d'un circuit composé de 6 étapes, d'une **finale régionale (obligatoire pour prétendre au classement)** et d'un **Championnat Régional**.

Chaque étape étant circuit départemental, elle comptera doublement pour les qualifications des cavaliers licenciés ou domiciliés dans le département organisateur du concours. La finale, quant à elle, comptera doublement pour les cavaliers licenciés ou domiciliés dans la région Bourgogne Franche-Comté.

La remise des prix du circuit régional aura lieu lors de la dernière étape du circuit régional et sera organisée par la commission Tir à l'Arc à Cheval.

Les concours restent ouverts aux cavaliers hors région Bourgogne Franche-Comté mais ne sont pas pris en compte dans le classement du circuit régional.

### 1. PROGRAMME

Les étapes du circuit régional seront les suivantes :

- 1<sup>ère</sup> Étape : 3 Septembre 2023 - Les Attelages du Grandvaux - La Chaumusse (39) - n° 2492449
- 2<sup>ème</sup> Étape : 1er Octobre 2023 - Domaine de la Loge - Flacey-en-Bresse (71) - n° 2488700
- 3<sup>ème</sup> Étape : 7 Avril 2024 - Domaine de la Loge - Flacey-en-Bresse (71) - n°2499806
- 4<sup>ème</sup> Étape : 28 Avril 2024 - GAEC de L'Espoir - Chausseuans (39) - n°2404279
- 5<sup>ème</sup> Étape : 5 Mai 2024 - Equitation Passion - Chèvremont (90) - n°2497558
- 6<sup>ème</sup> Étape : 19 Mai 2024 - Ranch Jack - Moutoux (39) - n°2498934
- **Étape FINALE** : 8 et 9 Juin 2024 - Equit'Héria - Menetrux-en-Joux (39) - **Chpt Régional** - n°2400919

### 2. CATÉGORIE

**Les caractéristiques des épreuves (âge du cavalier, taille du cheval ...) sont identiques à celles du règlement général Tir à l'arc FFE.**

Les différentes catégories présentes dans le circuit régional seront les suivantes :

- Club 1 Combinée 3
- Club 2 Combinée 3
- Club 3 Combinée 2
- Poney 3 Combinée 2
- Poney A

Les autres catégories qui seraient mises en place par l'organisateur (autre catégorie club ...) ne seront pas comptabilisées dans le circuit régional.



### 3. PARTICIPATION

Une fois l'inscription validée, à chaque étape, des points seront attribués au cavalier en fonction de son classement relatif. Si un cavalier monte plus d'un cheval dans l'épreuve-étape BFC, le meilleur classement sera retenu. Chaque cavalier du circuit se verra attribuer au moins un point pour sa participation lors de l'étape.

1 <sup>er</sup>	20 pts
2 <sup>ème</sup>	18 pts
3 <sup>ème</sup>	17 pts
4 <sup>ème</sup>	16 pts
↓	.....
Dernier	1 pt

**Un minimum de trois participations** sur les six étapes, **plus la participation à la finale** sera nécessaire afin de pouvoir prétendre entrer dans le classement final du circuit régional BFC.

**Un cavalier ne peut courir le circuit que dans une catégorie.**

**Dans le cas où un cavalier participerait dans deux catégories différentes (avec un même cheval, ou avec deux chevaux différents) le niveau le plus élevé sera pris en compte.**

**Dans le cas où un cavalier participe à une même épreuve avec deux chevaux, le meilleur résultat sera pris en compte.**

Pour récompenser et encourager la participation des cavaliers, à un maximum d'étapes du circuit, seront ajoutés des points BONUS de participation : 5 pts BONUS par étape.

#### **Le classement final sera calculé par addition :**

1. De toutes les étapes du circuit régional
2. Les points de la finale qui comptent double



#### 4. REMISE DES PRIX

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Une aide du CRE BFC s'élèvera à 150€/concours étape VALIDE par le CRE BFC et labélisé circuit régional. Un organisateur ne pourra prétendre à cette aide qu'une seule fois sur un seul et même circuit. L'aide est cependant cumulable si l'organisateur se retrouve organisateur d'une étape sur deux circuits de deux disciplines différentes.

Les 3 meilleurs cavaliers du circuit régional seront récompensés, par la commission, dans chacune des catégories. Les lots des podiums seront remis, aux présents, lors de la **dernière étape du circuit régional (étape obligatoire)**.

#### 5. DROIT A L'IMAGE

Les cavaliers participant au **Circuit Régional CRE BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit Régional CRE BFC**.

\*\*\*\*\*

